Pour la troisième année consécutive, l'ANSM a ouvert en janvier 2014 un **appel à projets qui vise à favoriser les recherches scientifiques académiques sur la sécurité d'emploi des produits de santé** .
Sur les 74 dossiers de candidatures éligibles, 11 projets ont été retenus.

Encourager la recherche

Avec la mise en place de cet appel à projets, l'ANSM mobilise depuis 2012, la recherche académique indépendante de l'industrie sur la sécurité d'emploi des produits de santé

Les projets de recherche concernent les médicaments à usage humain (chimiques, biologiques, génériques, excipients à effet notoire, biosimilaires, de thérapie innovante) et les dispositifs médicaux, qu'ils soient à visée thérapeutique ou diagnostique.

Cette année, l'ANSM a décidé de financer exclusivement des projets de recherche portés par des jeunes chercheurs pour favoriser leur prise de responsabilité et leur permettre de développer leur propre recherche de façon autonome. L'ANSM souhaite également les impliquer dans le système d'évaluation et de surveillance des risques sanitaires des produits de santé.

Evaluation et sélection des projets

Les dossiers de candidature émanent de jeunes chercheurs issus d'organismes publics de recherche (université, INSERM, autres EPIC,….), d'organismes de recherche privés à but non lucratif (fondations ...) et d'établissements de santé. Aucune participation, directe ou indirecte, de structure à but lucratif développant, produisant, commercialisant ou exploitant des produits de santé n'a été acceptée.

Les 74 dossiers reçus ont été évalués par des experts externes indépendants. L'analyse de chaque candidature a porté sur des éléments précis tels que la qualité scientifique du projet et des équipes participantes, la méthodologie et la faisabilité du projet mais aussi l'impact potentiel en termes de santé publique. L'ANSM se félicite de la forte mobilisation de la communauté scientifique et de la qualité des projets soumis.

Sur proposition d'un jury d'experts indépendants composé de 7 membres, l'ANSM a accordé un financement à 11 projets pour un engagement total de 2,5 millions d'euros. Les conventions vont être finalisées avant la fin de l'année pour que les projets retenus puissent commencer au début de l'année 2015. Par ailleurs, 6 projets ont été classés par ordre de priorité sur une liste complémentaire.

L'ANSM assure avec le Conseil scientifique un suivi de l'ensemble des projets financés dans le cadre des appels à projets de recherche. Une présentation des résultats à mi-parcours des projets financés en 2012 sera organisée à l'ANSM en novembre et devra permettre de favoriser les échanges avec les chercheurs.

L'ANSM continue à encourager la recherche indépendante dans le cadre de ses missions de garantie de la sécurité des produits de santé.

Projets sélectionnés

- Liste des projets retenus ainsi que leur présentation détaillée